

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLE

Séance du 05 décembre 2025

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 28/11/2025

cinq décembre deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean ARCAS

Présents : 10

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Daniel BARTHES, Christian BIES, Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Patrick CABROL, Béatrice FALCOU, Marie-Pierre PONS, Thérèse SALAVIN

Dont Présents non votants : 0

Représentés : 8

Votants: 18

Pour: 18

Contre: 0

Abstentions: 0

Représentés: Catherine COMBES représentée par Laurent BRUNET, Mariette COMBES représentée par Christian BIES, Elisabeth DAUZAT représentée par Laurent BRUNET, Daniel GALTIER représenté par Francis BOUTES, Martine GIL représentée par Francis BOUTES, Jean-Louis LAFAURIE représenté par Christian BIES, Pierre MATHIEU représenté par Jean ARCAS, Séverine SAUR représentée par Marie-Pierre PONS

Présents non votants :

Excusés: Thierry CAZALS, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Julian GUIRAUD, Audrey IMBERT, Marie LORENTE, Kléber MESQUIDA, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Pierre POLARD, Catherine SONZOGNI, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Philippe VIDAL, Didier VORDY

Absents:

Objet: Agriculture : Animation de trois groupes d'agriculteurs participant à un programme visant à économiser l'énergie et réduire les intrants (Fabacéé)

Le Pays Haut Languedoc a candidaté au programme Fabacéé – un Programme CEE (Certificats d'économie d'énergie) qui vise à accompagner les groupes d'agriculteurs sur 3 années (de 2025 à 2027) pour mettre en place des actions d'économies d'énergie et d'intrants.

Le programme est encadré par le Ministère chargé de l'énergie. Il est financé à hauteur de 17 M€ par des fonds privés (EDF, ENGIE, UEM et GAZEL ÉNERGIES). Il est porté par la Foncière de Ferme en vie (FEVE) avec Solagro et l'agence régionale énergie climat - AREC Occitanie.

Le programme Fabacéé est découpé en plusieurs phases : une phase de diagnostic (diagnostics Energie et Climat) à l'échelle de l'exploitation, une phase de construction et sélection des leviers d'actions d'économies d'énergie, une phase de mise en place des actions d'économies d'énergie, une phase d'évaluation.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a décidé de candidater à ce programme car la transition énergétique du monde agricole est au cœur de sa stratégie globale. En effet, notre territoire est marqué par des enjeux d'atténuation du changement climatique et de transformation des pratiques agricoles vers un modèle plus durable. De plus, des acteurs locaux du monde agricole ont sollicité le Pays HLV sur les enjeux d'économies d'énergie et le besoin d'être accompagné sur ce volet.

Après consultation, trois entités viticoles ont manifesté la volonté d'intégrer le projet : 12 viticulteurs de la cave de Saint-Chinian, 14 viticulteurs de la cave de Cruzy, le GIE Terroirs Verts Saint-Chinian composé de 10 domaines viticoles situés sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles. Ces agriculteurs ont la volonté de faire un travail sur les énergies directes (électricité, gaz, etc.) et indirectes avec un besoin prioritaire identifié sur l'amélioration du pilotage de la fertilisation des sols.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles met à disposition du projet deux animatrices, chargées de mission

Date de transmission de l'acte: 08/12/2025
Date de réception de l'AR: 08/12/2025

034-253403554-DE_25_05_12_08-DE

A G E D I

agriculture et Vignobles & Découvertes qui sont déjà en lien avec les viticulteurs et vignerons et qui ont de l'expérience en animation de collectifs agricoles. L'équipe Energie du PHLV pourra être mobilisée pour apporter une expertise sur les économies d'énergie. Un partenariat a été mis en place avec l'animateur de captage de Puisserguier Creissan Cruzy – Mickael LOPEZ – qui apportera un appui technique dans la démarche.

La mobilisation des deux animatrices est prise en charge à 100% par le programme Fabacéé. Le temps de travail pris en charge est proportionnel au nombre de groupes et d'agriculteurs encadré par l'animateur.

| Nom de la personne | Prénom de la personne | Nom de la structure d'accompagnement à laquelle est rattachée la personne | Nombre total de groupe(s) d'exploitations accompagné(s) par animateur | Aide éligible (€ HT) 2025-2027 |
|--------------------|-----------------------|---|---|--------------------------------|
| BACABE | Adeline | Pays Haut Languedoc et Vignobles | 2 | 27 200,00 |
| PORTAL | Agathe | Pays Haut Languedoc et Vignobles | 1 | 13 600,00 |

Le programme prend également en charge des dépenses d'investissement à hauteur de 13 600 € HT par groupe d'agriculteurs : prise en charge à 100 % pour des investissements en petit équipement et matériel de mesure, prise en charge à 20 % maximum pour des investissements en équipement agricole, prise en charge à 100 % pour des investissements en dépenses immatérielles (formation, etc.).

Le budget prévisionnel des dépenses matérielles et immatérielles sera décidé après la phase de diagnostic (1^{er} trimestre 2026). Le Pays Haut Languedoc et Vignobles sollicitera uniquement des dépenses prises en charge à 100 % par le programme.

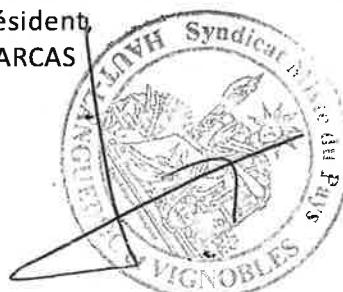
En conclusion, Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir :

- se prononcer sur l'animation de trois groupes d'agriculteurs dans le cadre du programme Fabacéé par le Pays Haut Languedoc et Vignobles,
- de l'autoriser, en cas d'avis favorable, à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- se prononce favorablement sur l'animation de trois groupes d'agriculteurs dans le cadre du programme Fabacéé par le Pays Haut Languedoc et Vignobles,
- autorise le Président à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Le Président,
Jean ARCAS



Date de transmission de l'acte: 08/12/2025
Date de réception de l'AR: 08/12/2025

034-253403554-DE_25_05_12_08-DE
A G E D I